

Extrait du site UGTG.org

url :  <http://ugtg.org/spip.php?article697>

Hector CHOISI, agent de l'Education Nationale, r clame justice !

- Actualit  -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mardi 20 janvier 2009

Mis   jour le : dimanche 22 mars 2009

UGTG.org

Dimanche 8 f vrier 2004, Hector CHOISI, agent de l'Education Nationale   Baimbridge, d cide de partir p cher   Gosier, Saint F lix. Alors qu'il repart vers 05H30 du matin et s'appr te   entrer sur la nationale, il avise devant les commerces un v hicule banalis  qu'il prend pour une camionnette de livraison.

Il arr te sa voiture pour laisser la place de man uvrer. Soudain, une dizaine d'hommes en armes et gilets pare-balles jaillit des fourr s et entoure sa voiture. On lui ordonne de descendre et il obtemp re. Il n'a pas le temps de demander ce qui se passe.

Les coups pleuvent. Il est plaqu  au sol, un agresseur debout sur ses chevilles, deux sur son dos, un quatri me lui plaque la t te au sol et lui inflige un  tranglement. A chaque fois qu'il veut s'expliquer, Hector CHOISI est frapp . Un coup de poing lui  clate la l vre.

Lorsque les gendarmes contr lent finalement les papiers et constatent que ce n'est pas   leur homme  , la troupe quitte les lieux, laissant Hector CHOISI en  tat de choc avec un simple   circulez, vous n'avez rien vu  .

La victime sera soign e aux urgences et les m decins, inquiets de son  tat de sant , refuseront de le laisser partir pendant quelques heures. Ils constateront les blessures r sues, y compris une dysphagie due   l' tranglement.

A 08H30, Hector CHOISI se rend au commissariat de Pointe   Pitre pour porter plainte, mais l'officier de police judiciaire commence par refuser et lui propose de traiter   l'amiable avec les gendarmes. Le t l phone sonne. Probablement alert  par ses coll gues de la Police, le militaire qui commandait l'op ration est soudain dispos    parler   l'homme   qui il a refus  toute excuse ou explication quelques heures avant. Il explique que lui et ses hommes recherchaient des clandestins   Saint-Felix... comme si cela justifiait leur comportement barbare !

Devant le refus d'Hector CHOISI d'abandonner sa plainte, l'homme menace : *il n'y a pas eu de bavure et   huit contre un, vous n'avez aucune chance.* Hector CHOISI a pers v r , malgr  les pressions des forces de l'ordre.

Huit mois plus tard, le sous pr fet GOURTRAY lui r pond en pr tendant que les gendarmes ont fait un *usage mod r  de la force - Il n'y a pas eu de coups de la part des forces de l'ordre...*

Hector CHOISI a d cid  de reprendre l'affaire au d but et de porter plainte avec constitution de partie civile. Apr s trois ans de bataille juridique, la Cour de Pointe   Pitre a refus  de juger son affaire en audience.

Mais suite   notre mobilisation sur le terrain, suite   la diligence du collectif d'avocats d'Hector CHOSI, dont ma tre Evita CHEVRY, Roland EZELIN, Sarah ARISTIDE, la plainte a  t  accept e. L'affaire a  t  jug e devant la Cour d'appel de Basse-Terre le jeudi 27 novembre 2008. Les trois avocats pr cit s ont assur  la d fense de CHOISI. Le jugement devait  tre rendu jeudi 15 janvier 2009. Les magistrats l'ont repouss  au jeudi 22 janvier 2009.

Il aura fallu 5 ans de proc dures, de luttes, de protestations pour qu'on ne sache m me pas encore aujourd'hui si Hector CHOISI a tout simplement le droit d' tre entendu par un juge d'instruction. Car jusqu'  pr sent, il n'a jamais  t  entendu par la justice !

SOUTIEN A HECTOR CHOISI !

Rassemblement devant le tribunal

Jeudi 22 janvier 2009

08H00    Basse-Terre

Comit   LEFORT [\[1\]](#)

PON NONM PA PLI NONM KI PON NONM !

Samedi 17 janvier 2009

[\[1\]](#) Le comit   LEFORT se r  unit tous les lundi    18H30    Petit-Bourg - 20, rue Alexandre ISAAC, derri  re le march  . Les r  unions sont ouvertes    tous.
T  l : 0590 94 54 95